



CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du 26 janvier 2011

- 7^e -

PRÉSENTS : Mme Diane De Courcy, présidente
MM. Daniel Duranleau, vice-président
André Gravel
Mme Jocelyne Cyr
M. Paul Evra
MM. Kenneth George
Tomas Arbieto
Jocelyn Pauzé
Mme Marie Depelteau-Paquette
M. Jean-Denis Dufort
Mme Catherine Harel-Bourdon
MM. Christian Giguère
François Vaillancourt
Mmes Agnès Connat
Louise Mainville
MM. Akos Verboczy
Khokon Maniruzzaman
Benoit Dorais
Daniel Bélanger
Mmes Marie-José Mastromonaco
Marie-Claude Gagné
Lynda Laurencelle
M. Denis Blier, représentant des parents d'élèves handicapés ou
en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

ABSENTE : Mme Dominique Cousineau

**Sont aussi
présents :**

M. Gilles Petitclerc, directeur général
M^e France Pedneault, secrétaire générale

- M. Robert Gendron, directeur général adjoint à la pédagogie et aux ressources informatiques
Mme Renée Girard, directrice générale adjointe aux ressources financières et matérielles

- Sont invités :** MM. Sylvain Racine, directeur de la Vérification interne
Claude Daviau, directeur du Réseau des établissements scolaires Sud
Robert Mathieu, directeur du Réseau des établissements scolaires Ouest
Frédéric Corbeil, directeur du Réseau des établissements scolaires Est
Maurice Lachance, directeur du Réseau des établissements scolaires Centre
Benoit Bussière, directeur du Réseau des établissements scolaires Nord
Richard Payeur, directeur du Réseau des écoles spécialisées pour EHDAA
Mmes Mary Ann Desjardins, directrice du Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle
Manon Bergeron, directrice du Réseau des établissements scolaires de la formation générale des adultes
Claudette Lechasseur, coordonnatrice au Service des communications
M^e Joëlle Landry, directrice du Service des ressources humaines
M. René Morales, directeur des Services corporatifs
Mme Joëlle Laforest, directrice du Service des ressources financières
MM. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources matérielles
Jean Ouimet, directeur du Service des ressources informatiques
Mme Suzie Delisle, régisseuse à la Direction générale
M. Benoît Couture, technicien en informatique du Service des ressources informatiques

Mot de la présidente

Mme De Courcy souhaite à tous une bonne année 2011.

I

Adoption de l'ordre du jour

Mme Diane De Courcy, présidente du Conseil des commissaires, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

– ajouter l'article suivant :

A-34-1799 Secrétariat général – personne chargée de l'application du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (R1998-5)* – démission et recrutement

– retirer l'article suivant :

DG-06-111 Direction générale adjointe à la pédagogie et aux ressources informatiques – garderies de la CSDM

Cette proposition de modifications est adoptée à l'unanimité des commissaires présents.

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2010
- 3- Période réservée au public
- 4- Audience – Allô prof
- 5- Audience du Syndicat des professionnelles et des professionnels du milieu de l'éducation de Montréal CSQ – prix de reconnaissance
- 6- Audience de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal – intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à la CSDM
- 7- Avis de proposition
- 8- Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – personnel de direction d'établissement – évaluation – année 2010-2011
- 9- Service des ressources humaines – versement des sommes prévues aux enseignants visés par un grief

- 10- Service des ressources matérielles – école Baril – planification de la rénovation intérieure complète
- 11- Secrétariat général – personne chargée de l’application du *Code d’éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (R1998-5)* – démission et recrutement
- 12- Bureau du directeur général – délégation de pouvoirs – cas d’urgence – Règlement 1999-2, art. 6 par. 3
 - a) DG-07-252 Réseau des établissements scolaires Ouest – projet de quartier du Sud-Ouest – coordonnateur de projet – volet communautaire – prêt de service et demande de financement
 - b) DG-09-236 Réseau des établissements scolaires Centre – poste de direction adjointe – nomination temporaire – année 2010-2011
 - c) DG-17-191 Réseau des établissements scolaires de la formation générale des adultes – personnel de direction d’établissement scolaire – poste de direction adjointe – nomination – année 2010-2011
 - d) A-32-134A Service des ressources informatiques – protection des postes informatiques de la CSDM – autorisation de dépense pour l’achat et le déploiement d’une nouvelle solution de sécurité
- 13- Information :
 - a) DG-16-365 Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – agrandissement de l’École des métiers de l’aérospatiale de Montréal pour offrir de nouveaux programmes de finition d’aéronefs
 - b) DG-16-367 Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – nombre d’élèves qui fréquentent le secteur de la formation professionnelle en continuité de formation du secteur jeunes et du secteur adultes, depuis le début de l’année scolaire 2010-2011

- c) DG-16-369 Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – dans le cadre du Projet Yakaar – projet de réaménagement de deux laboratoires informatiques au Centre d'enseignement professionnel de Thiès au Sénégal
- d) INF-598 Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île – rapport annuel 2009-2010
- e) INF-599 Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal – rapport annuel 2009-2010

14- Période réservée aux commissaires

15- Période réservée au directeur général

16- Autres sujets

II Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 décembre 2010

En application de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, Mme De Courcy, présidente, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 décembre 2010, étant donné que les membres du Conseil des commissaires en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de Mme De Courcy, présidente, est adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil des commissaires.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 22 décembre 2010.

III Période réservée au public

Au cours de la période réservée au public, aucun commentaire n'est fait.

IV Audience – Allô prof

Mme Sandrine Faust, directrice générale, et Mme Nancy Cloutier, enseignante et directrice des partenariats, de l'organisme Allô prof présentent le programme mis en œuvre en partenariat avec la CSDM au cours des six dernières années.

Dans le cadre de ce programme, l'aide aux devoirs est offerte dans plusieurs services de garde de la CSDM. Cette année, un projet novateur a été mis sur pied, soit la création de dix bornes interactives déployées dans les services de garde. Ces bornes permettent aux élèves de développer une grande autonomie dans la réalisation de leurs devoirs et offrent beaucoup de stimulation. De plus, cette année, un projet d'élèves aidants a été mis sur pied. Ainsi, quarante élèves du secondaire ont reçu une formation de cinq heures pour répondre bénévolement aux questions des élèves du primaire, sous la supervision d'un enseignant d'Allô prof. Une vidéo expliquant les divers volets d'Allô prof est présentée.

Mme Cloutier souligne le fait qu'une équipe de recherche étudie le projet depuis cinq ans et que l'augmentation de la motivation et de l'autonomie des élèves a été démontrée, de même que le développement de leur compétence pour l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications.

Mme Jennifer Trudel et M. David Métayer, élèves en cinquième secondaire de l'école Pierre-Dupuy, agissent à titre d'élèves aidants à Allô prof. Ils témoignent de leur expérience et expriment le sentiment de fierté et d'accomplissement qu'ils retirent de leur bénévolat.

Mme De Courcy remercie les participants et souligne à quel point le projet est intéressant.

V

Audience du Syndicat des professionnelles et des professionnels du milieu de l'éducation de Montréal CSQ – prix de reconnaissance

Mme Sophie Massé, présidente du Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal (SPPMEM), est très fière de présenter deux professionnelles de la CSDM qui ont reçu des prix de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation, qui regroupe une vingtaine de syndicats. Mme Massé rappelle que ces prix sont décernés dans le cadre de la semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation, qui a lieu au mois de novembre.

Ainsi, Mme Pauline Turmel a reçu le prix Reconnaissance, qui récompense une professionnelle ou un professionnel dont la carrière s'échelonne sur plus de vingt ans pour son leadership, son dynamisme, ses activités de recherche et ses réalisations professionnelles. Infirmière de formation, Mme Turmel agit comme conseillère pédagogique au Réseau de la formation professionnelle. Elle a notamment élaboré la politique de suivi et d'évaluation des apprentissages en formation professionnelle et créé une communauté de partage sur le portail. Mme Turmel se dit très fière et rappelle l'importance de l'accompagnement des enseignants en formation professionnelle.

Pour sa part, Mme Kristina Caradant-Siberg, psychoéducatrice à l'école Bedford, a reçu la bourse FPPE de 5 000 \$ pour la réalisation du projet « Rêve, clown et bien-être ». Ce projet consiste à intervenir auprès des enfants en difficulté en ayant recours au personnage du clown, afin de faciliter leur résilience. Ce projet aide notamment les élèves à développer leurs habiletés sociales, leur créativité et leur joie de vivre. Mme Caradant-Sidberg explique que ce projet permettra à douze jeunes d'apprendre à être clown pendant quatorze semaines. Le projet joint des jeunes démotivés et leur permet d'exprimer leurs émotions.

Mme De Courcy remercie Mme Massé de cette présentation et félicite les professionnelles lauréates. L'obtention de ces prix témoigne de la passion et de la créativité des professionnelles et professionnels de la CSDM.

VI Audience de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal – intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à la CSDM

M. Alain Marois, président de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM), est accompagné par Mmes Isabelle Major, enseignante à l'école Évangéline, et Estelle Truffert, enseignante à l'école Espace-Jeunesse.

M. Marois rappelle qu'une réflexion nationale est menée par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Même si la position de la CSDM rejoint plusieurs revendications de l'APPM, cette dernière souhaite néanmoins mettre en question certains choix et proposer des solutions.

Le document « Les pires histoires ignorées d'en haut » est déposé en information et un portrait des élèves HDAA par école, par circonscriptions électorales, est remis à chaque commissaire. M. Marois salue la variété d'options de service, mais estime que certaines options devraient être réintroduites et que le nombre de classes spécialisées est insuffisant.

Mme Isabelle Major explique certains problèmes, dont le fait que les élèves avec des troubles envahissants du développement (TED) présentent toujours des troubles associés et qu'il y aurait lieu de rapprocher les points de service pour faciliter des classements plus homogènes. Mme Major commente également la clause concernant les maximums et le soutien visible, l'absence de classes pour élèves en rupture de fonctionnement au secondaire et le cheminement scolaire FPT-TED qui devrait être offert plus largement.

Pour sa part, Mme Estelle Truffert explique les difficultés vécues dans sa classe d'élèves avec troubles graves du comportement et estime qu'une meilleure analyse des dossiers des élèves devrait être faite pour mieux classer les élèves.

M. Marois conclut en mentionnant que la CSDM pourrait déjà mettre en place certaines mesures en attendant les décisions à l'échelle nationale et suggère certaines pistes de solutions à cet égard.

Mme De Courcy remercie les représentants de l'APPM pour leur réflexion et leur collaboration dans le cadre de certains comités de réflexion. Elle explique que des rencontres auront lieu prochainement afin de mettre sur pied un plan d'action. Elle mentionne également que des équipes-écoles ont été rencontrées afin de dégager des pistes de solutions.

Plusieurs commissaires expriment leur point de vue sur les actions à venir et sur la nécessaire collaboration de tous les intervenants afin de dégager des solutions pour la réussite des élèves HDAA.

VII Avis de proposition

Aucun avis de proposition n'est soumis par les commissaires.

VIII Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – personnel de direction d'établissement – évaluation – année 2010-2011

Document déposé : Rapport DG-16-366 en date du 13 décembre 2010 de Mme Mary Ann Desjardins concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la période de probation du personnel de direction d'établissement;

CONSIDÉRANT que la période de probation fait partie intégrante des conditions de travail du personnel de direction d'établissement;

CONSIDÉRANT les évaluations positives faites par les supérieurs immédiats des personnes actuellement soumises à une période de probation;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1^o de CONFIRMER le choix des personnes ci-après mentionnées qui ont favorablement réussi leur période de probation :

DIRECTIONS ADJOINTES

Solange CHAMPAGNE École des métiers des Faubourgs-de-Montréal

Caroline MARTIN École des métiers des Faubourgs-de-Montréal

Danielle PERREAULT École des métiers des Faubourgs-de-Montréal

IX Service des ressources humaines – versement des sommes prévues aux enseignants visés par un grief

Document déposé : Rapport A-29-1271 en date du 10 janvier 2010 de M. Charles Provencher concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le grief collectif A2067-06-09 déposé le 26 juin 2009;

CONSIDÉRANT les dispositions de la clause 6-7.03 D) des dispositions nationales au sujet de la rémunération des suppléants occasionnels ayant effectué une suppléance pendant plus de 20 jours consécutifs;

CONSIDÉRANT les vérifications effectuées auprès d'autres commissions scolaires et auprès de la Fédération des commissions scolaires du Québec au sujet de l'application de la clause 6-7.03 D);

CONSIDÉRANT que, depuis le 3 décembre 2009, la CSDM a modifié sa pratique afin de régulariser la situation;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o D'AUTORISER, en règlement du grief collectif A2067-06-09, le versement des sommes prévues aux enseignants visés par celui-ci, le tout pour une somme totale de 63 707,33 \$.

X Service des ressources matérielles – école Baril – planification de la rénovation intérieure complète

Document déposé : Rapport A-33-538 en date du 22 décembre 2010 de M. Michel Plante concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT l'âge avancé de l'école Baril et sa vétusté;

CONSIDÉRANT les importantes infiltrations d'eau survenues dans cette école à la suite de la crise du verglas de 1998;

CONSIDÉRANT les résultats des études menées entre 2007 et 2010 par la firme Provencher Roy + Associés architectes et par Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc., principalement, qui ont permis de déceler des déficiences importantes de l'enveloppe du bâtiment, des problèmes de contamination fongique, de même que la présence de matériaux contenant de l'amiante;

CONSIDÉRANT les sommes déjà investies pour réhabiliter l'immeuble et l'importante dernière phase de travaux, dont le coût est estimé à près de 6 M\$, qu'il faudra réaliser à brève échéance pour compléter la réhabilitation planifiée;

CONSIDÉRANT l'ampleur des travaux à réaliser;

CONSIDÉRANT les malaises et l'inconfort éprouvés par certains membres du personnel travaillant à l'école Baril depuis quelques années, et ce, malgré les procédures de surveillance et d'entretien préventif mises en place par la Commission scolaire de Montréal (CSDM), en accord avec la Direction de santé publique de Montréal;

CONSIDÉRANT les activités déjà planifiées pour l'année scolaire 2011-2012, à l'occasion du 100^e anniversaire de l'école Baril;

CONSIDÉRANT que, pour la CSDM, le maintien d'un environnement sain et sécuritaire pour ses élèves, son personnel et les usagers de ses immeubles est primordial;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de METTRE EN ŒUVRE, aussitôt que possible, la dernière phase de la réhabilitation complète de l'école Baril;
- 2° de PRÉVOIR la fermeture temporaire de l'école Baril et le transfert des élèves et du personnel, dès la rentrée 2011, en raison des travaux de cette dernière phase, qui s'échelonnent sur environ une année;
- 3° de MANDATER le Réseau des établissements scolaires Est pour entreprendre les démarches nécessaires, auprès des parents et du personnel, afin que la procédure de transfert des élèves et de réaffectation du personnel soit connue dans les meilleurs délais;
- 4° de REPORTER ou de REPENSER les festivités déjà prévues pour le centenaire de cette école.

XI Secrétariat général – Personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (R1998-5) – démission et recrutement

Document déposé : Rapport A-34-1799 en date du 25 janvier 2011 de M^e France Pedneault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les articles 14 et 15 du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire de Montréal*;

CONSIDÉRANT la résolution XXXI, de la séance Conseil des commissaires du 17 juin 2009 par laquelle M^e Thierry Usclat était nommé responsable du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires* et M^e Érick Vanchestein était nommé substitut;

CONSIDÉRANT que, le 23 décembre 2010, M^e Vanchestein démissionnait de sa fonction de substitut pour des raisons professionnelles et que, le 13 janvier 2011, M^e Usclat démissionnait également, compte tenu de sa nomination à titre de vice-président de la Commission municipale du Québec;

CONSIDÉRANT la nécessité de recruter des personnes pour occuper ces fonctions;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le mode de recrutement suivant : parution de l'avis dans le *Journal du Barreau* et rencontre des candidats intéressants par un comité de sélection formé de Christian Giguère et de Marie Depelteau-Paquette, commissaires, de Renée Girard, directrice générale adjointe, de M^e France Pedneault, secrétaire générale et de M^e Jean Renaud, avocat au secteur juridique;
- 2° de CHARGER ce comité de faire des recommandations au Conseil des commissaires concernant la nomination de la personne responsable de l'application du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires* et de son substitut.

XII Bureau du directeur général – délégation de pouvoirs – cas d'urgence – Règlement 1999-2, art. 6 par. 3

CONSIDÉRANT que, par le *Règlement R1999-2*, le Conseil des commissaires a délégué au directeur général de la CSDM certains de ses droits, pouvoirs et obligations;

CONSIDÉRANT l'article 6, paragraphe 3, du *Règlement R1999-2*, qui prévoit que le directeur général peut « *exercer, en cas d'urgence ou de circonstance exceptionnelle, tout pouvoir et prendre toute décision que l'intérêt de la Commission requiert et en faire rapport le plus tôt possible au Conseil des commissaires ou au comité exécutif, selon le cas* »;

CONSIDÉRANT l'absence de séance ordinaire du Conseil des commissaires entre le 22 décembre 2010 et le 26 janvier 2011;

CONSIDÉRANT les rapports soumis au directeur général pour décision;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de RECEVOIR les rapports de décisions suivantes prises par le directeur général, en application de l'article 6, paragraphe 3, du *Règlement R1999-2*, concernant la délégation de pouvoirs au directeur général :

a) Réseau des établissements scolaires Ouest – projet de quartier du Sud-Ouest – coordonnateur de projet – volet communautaire – prêt de service et demande de financement

Document déposé : Rapport DG-07-252 en date du 14 janvier 2011 de M. Robert Mathieu concernant le sujet en référence

1° d'AUTORISER le prêt de service de M. Luc Therrien à titre de coordonnateur en lien avec la démarche de quartier du Sud-Ouest.

b) Réseau des établissements scolaires Centre – personnel de direction d'établissement scolaire – poste de direction adjointe – nomination temporaire – année 2010-2011

Document déposé : Rapport DG-09-236 en date du 10 janvier 2011 de M. Maurice Lachance concernant le sujet en référence

1° de NOMMER temporairement M. Jonathan Brodeur au poste de directeur adjoint à l'école secondaire Marguerite-De Lajemmerais à compter du 10 janvier 2011.

c) Réseau des établissements scolaires de la formation générale des adultes – personnel de direction d'établissement scolaire – poste de direction adjointe – nomination – année 2010-2011

Document déposé : Rapport DG-17-191 en date du 17 janvier 2011 de Mme Manon Bergeron concernant le sujet en référence

1° de NOMMER Mme Carole Désormeau au poste de directrice adjointe au centre Saint-Paul pour une entrée en fonction le 19 janvier 2011;

2° de SOUMETTRE cette nouvelle nomination à une période de probation d'une année conformément à la *Politique de dotation des postes de direction d'établissement scolaire P2002-3*.

d) Service des ressources informatiques – protection des postes informatiques de la CSDM – autorisation de dépense pour l’achat et le déploiement d’une nouvelle solution de sécurité

Document déposé : Rapport A-32-134A en date du 22 décembre 2010 de M. Daniel Martin concernant le sujet en référence

- 1° d’APPROUVER le remplacement de la solution antivirusale *McAfee Total Protection for Enterprise Security (ToPS)* actuellement déployée à la CSDM par le produit *Sophos Endpoint Security and Control*;
- 2° d’AUTORISER une dépense maximale de 189 347,81 \$, incluant les taxes, visant à couvrir les frais liés à l’achat et au déploiement de la solution de sécurité *Sophos Endpoint Security and Control*, par l’entremise du fournisseur homologué SoftChoice, pour une période de quatre ans entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2015;
- 3° de DEMANDER au Service des ressources financières d’ajouter au budget du Service des ressources informatiques une somme de 162 347,81 \$ pour l’année courante, afin de couvrir cette dépense;
- 4° de DEMANDER au Service des ressources financières de retrancher au budget du Service des ressources informatiques une somme de 27 000 \$ pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

XIII

Information

- a) DG-16-365 Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – agrandissement de l’École des métiers de l’aérospatiale de Montréal pour offrir de nouveaux programmes de finition d’aéronefs
- b) DG-16-367 Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – nombre d’élèves qui fréquentent le secteur de la formation professionnelle en continuité de formation du secteur jeunes et du secteur adultes, depuis le début de l’année scolaire 2010-2011

- c) DG-16-369 Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle – dans le cadre du Projet Yakaar – projet de réaménagement de deux laboratoires informatiques au Centre d'enseignement professionnel de Thiès au Sénégal
- d) INF-598 Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île – rapport annuel 2009-2010
- e) INF-599 Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal – rapport annuel 2009-2010

XIV Période réservée aux commissaires

- a) Fermeture temporaire de l'école Baril

En lien avec l'adoption du rapport A-33-538, le commissaire Daniel Duranleau fait état de la réceptivité du milieu relativement à la fermeture d'une année de l'école Baril, compte tenu de l'ampleur des travaux qui y seront effectués. En effet, jusqu'à maintenant, tant les équipes que les parents des écoles visées semblent satisfaits de la stratégie préventive de la CSDM.

- b) Projet de quartier Sud-Ouest

En lien avec le rapport DG-07-252, les commissaires Benoit Dorais et Daniel Bélanger soulignent l'importance du plan d'action dans le Sud-Ouest et la mobilisation que permettra ce projet. La personne-ressource prêtée pour ce projet est connue et réputée dans le quartier et elle sera indéniablement un atout pour la réussite scolaire des élèves.

XV Période réservée au directeur général

À la période réservée au directeur général, aucun sujet n'est soumis.

XVI Autres sujets

Aucun sujet n'est soumis à ce point.

La séance est levée à 20 h 30.

Secrétariat général – 24 février 2011